

République Française

Département des Vosges

DELIBERATION

CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Grandvillers

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
15	13	13 + 1 pouvoir

Date de convocation
16 septembre 2026

L’an deux mille vingt-six, le vingt-cinq septembre à vingt heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Mairie, sous la présidence de **Céline LILDAREE**, Maire.

Présents : **ANKI Fazia, BOULAY Michel, DANREY Nathalie, DIDOT Françoise, DUCHENE Maurand, DUHAMEL Vivien, GEORGE Gérald, GUTH Sabrina, HENRY Fabienne, HENRY Fabrice, LAGARDE Yannick, LILDAREE Céline, USINIER Mélanie.**

Absents : **STRUBHARDT Jacques.**

Représentés : **SCHMIDLIN Aline pouvoir donné à DANREY Nathalie.**

Madame DIDOT Françoise a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Opportunité du projet d’une plateforme de stockage de bois sur la commune de Domfaing
N° de délibération : 37_2026

Le Conseil Municipal

Considérant l'article R181-18 du code de l'environnement;

Vu la demande d'autorisation environnementale déposée par l'entreprise SAS VOSGES PROMOBOIS aux fins de créer une plateforme destinée au stockage de plaquettes forestières;

Vu le courrier de M le Préfet invitant le conseil municipal de la commune à se prononcer sur l'opportunité de ce projet

DECIDE

d'émettre un avis favorable sur l'opportunité de ce projet

Vote: 14 pour

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Céline LILDAREE,
Maire



Celine LILDAREE
2026.09.29 15:32:17 +0200
Ref:11860867-17919777-1-D
Signature numérique
la Maire

LILDAREE CÉLINE

